

Recommandations sanitaires pour la Fièvre Catarrhale Ovine sérotypes 3, 4 et 8

à destination de tous les éleveurs ovins
et structures d'accompagnement des éleveurs

Date : 23/08/2024

La Fièvre catarrhale ovine (FCO) est une maladie virale « non contagieuse » affectant les ruminants et est transmise par des moucheron piqueurs, les culicoïdes. Cette maladie est strictement animale, non transmissible à l'Homme et n'affecte pas les denrées alimentaires. Les ovins sont particulièrement sensibles à cette maladie. Aujourd'hui il y a 3 sérotypes différents présents sur notre territoire :

- **Le sérotype 8** : Depuis 2023, nous assistons à la diffusion à partir du sud du Massif Central d'une nouvelle souche de FCO8 très virulente. Cette souche est différente de celle qui circulait en France depuis 2015 et qui engendrait peu d'animaux malades. La diffusion de cette nouvelle souche de FCO-8 est rapide, notamment dans le Sud-Ouest et peut engendrer un impact clinique, une mortalité et des frais vétérinaires importants. Trois vaccins ayant fait leurs preuves sont actuellement disponibles en ovin pour ce sérotype, dont deux sont combinés à la protection vis-à-vis du sérotype 4.
- **Le sérotype 3** : Ce sérotype, particulièrement virulent, vient d'arriver en France depuis la Belgique et les Pays-Bas avec de nombreux foyers en Hauts de France et dans le Grand-Est. Depuis mi-août 2024 un vaccin avec ATU¹ est disponible en mono-injection chez les ovins. Sa délivrance dépend de votre lieu d'élevage :
 - Vous êtes en zone vaccinale (Hauts de France, Ile de France, Grand Est, Centre, Bourgogne Franche-Comté et Normandie). Dans ce cas vous pouvez bénéficier du stock « Etat » et le vaccin vous est fourni gratuitement (rapprochez-vous de votre **vétérinaire sanitaire**).
 - Vous résidez dans les autres régions : dans ce cas, l'achat des doses se fait assez classiquement par le biais de votre vétérinaire.
- **Le sérotype 4** : Une souche engendrant un impact clinique important est présente en Corse. Celle présente en France métropolitaine semble ne pas impacter les animaux.



Etant donné l'activité vectorielle actuelle, et les impacts cliniques et donc économiques avérés de cette maladie, les organisations professionnelles souhaitent porter à la connaissance de tous les éleveurs ovins des recommandations afin de limiter son impact sur leurs exploitations mais aussi pour freiner sa propagation.

- Avoir une **gestion globale** de la FCO : [Présentation PowerPoint \(gdsfrance.org\)](https://gdsfrance.org)
- **Surveiller les animaux matin et soir** : état général, comportement alimentaire/hydratation, production : [Sécurité des systèmes d'information \(gdsfrance.org\)](https://gdsfrance.org);
- Contacter son vétérinaire et **soigner les signes cliniques dès leur apparition** (fièvre, aphtes, défaut d'hydratation, plaies). Une prise en charge dans les premières heures est essentielle pour limiter l'impact sanitaire. La visite du vétérinaire est prise en charge par l'Etat.
- **Limiter la densité de culicoïdes** en élevage : [2023-10-27-Gestion-vecteurs-v1.pdf \(gdsfrance.org\)](https://gdsfrance.org)
- **Vacciner les animaux dès que possible**, en suivant les recommandations de son vétérinaire ; la vaccination concomitante vis-à-vis des sérotypes 3, 4 et 8 est possible.
- **Limiter et sécuriser les mouvements** depuis une zone atteinte et/ou réglementée pour éviter l'accélération de la propagation de la maladie et désinsectiser les véhicules de transports suivant la zone

¹ ATU : Autorisation Temporaire d'Utilisation

Retrouvez de nombreux supports d'informations réalisés par GDS France en libre accès à l'adresse suivante : <https://www.gdsfrance.org/fievre-catarrhale-ovine-serotype3/> et <https://www.gdsfrance.org/fievre-catarrhale-ovine-s8/?highlight=fco>. N'hésitez pas à les consulter et à les relayer le plus largement possible.

[Carte des cas cliniques MHE et FCO \(données au 23/08/2024\) - GDS France](#)